

"Et voilà ..." n° 1 - Octobre 2011

3 octobre 2011

Dans ce premier numéro :

- la résolution condition de travail adoptée au congrès Sud CAM,
- Jurisprudence harcèlement moral : l'intensité du harcèlement plus important que la durée !!!
- Recours à l'expert CHSCT, petit compte-rendu d'une action de l'équipe Sud Santé Sociaux du CHU de Tours
- Formation de formateur-trices CHSCT Public-Privé
- Agenda



Congrès SUD CAM 2011



« La Santé n'est pas négociable »



Le congrès de l'Union SUDCAM (Crédit Agricole Mutuel) s'est déroulé les 20, 21 & 22 septembre. La commission « Santé au Travail » y a présenté son projet de résolutions qui ont été amendées puis adoptées à l'unanimité.

La commission a constaté que depuis le dernier congrès de 2008, les conditions de travail ne s'étaient pas améliorées mais détériorées suite à la crise financière internationale et de son lot de dérives du système financier capitaliste.

Notre métier a vu également des évolutions réglementaires, de mises en conformité qui pèsent sur le salarié et imposent directement aux sanctions disciplinaires voire juridiques.

L'arrivée du système d'Informatique unique (N.I.C.E) accélère les restructurations et les regroupements de moyens entre Caisses Régionales détruisant ainsi nos emplois.

L'organisation du temps de travail contraint le salarié à un rythme accru lié à des objectifs commerciaux démesurés qui entraîne des dépassements horaires non reconnus donc non déclarés. Le salarié doit être polyvalent d'où une perte de repères du métier : on doit savoir tout faire et s'adapter au « pied levé ».

L'apparition de challenges mettent en concurrence les salariés et détruisent les liens de solidarité, le salarié est de plus en plus seul face à ses objectifs et à son client qui devient de plus en plus exigeant.

On remarque aussi une nette augmentation des incivilités voire des agressions verbales ou physiques qu'un contexte de crise économique et social favorise.

Nous sommes face à des Directions de Caisses Régionales et à une Direction Nationale (F.N.C.A) sourdes qui se cantonnent dans un rôle curatif plutôt que préventif, qui tiennent un discours d'emprise propre et lisse encourageant ainsi des comportements managériaux déviants visant à augmenter toujours plus la productivité et la rentabilité du salarié.

SUDCAM affirme que ce n'est pas le métier qui pose problème mais l'exercice de celui-ci dans les conditions d'organisation imposées; le travail doit s'adapter

à l'homme et non pas le contraire ! Les résolutions présentées par la commission visent à faire une évaluation nationale des dépassements d'horaires, à conduire des expertises locales sur l'impact de N.I.C.E pour mettre en évidence les incompatibilités de cette nouvelle organisation avec la réalité quotidienne des métiers exercés par les salariés, de mettre en lumière l'aberration de l'évaluation individuelle car le travail ne se réduit pas à l'individu mais au collectif car on ne travaille pas seul mais au sein d'une équipe, identifier les causes qui favorisent les incivilités, élaborer des fiches pratiques (financement pour non respect des procédures ou insuffisance professionnelle) et mise en place de rubriques et bibliothèque des cas pratiques sur notre site internet, établissement d'une carte de notre présence en CHSCT avec une veille pour le suivi des élections des CHSCT.

Un travail important attend la nouvelle commission qui sera élue lors de notre prochain conseil national de novembre mais notre détermination est forte à faire évoluer positivement les conditions de travail des salariés du Crédit Agricole.

Les fiches déjà rédigées par la commission santé & travail de Solidaires

- Fiche n° 1 - Pressions au travail : quand des collègues "pètent les plombs"
- Fiche n° 2 - Le Document Unique : une opportunité pour rendre visible ce que vivent les salariés...
- Fiche n° 3 - Le stress... tout le monde en parle... que faire ?
- Fiche n° 4 - Donner la parole aux salariés
- Fiche n° 5 - L'expertise CHSCT



Pour télécharger ce Bulletin, cliquez dans "Documents joints"

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin Et voilà >
- Adresse de cet article : <https://solidaires.org/Et-voila-no-1-Octobre-2011>